

# Sondage ANLB - Projet Hydroliennes du Golfe du Morbihan



Associati... aden

Yannick CHEMINAN

Format Numbers / Excel 2007 et plus

Format Excel 97-2003

Tableau de bord

Communauté

Comptabilité

Site internet

Général

Menus et pages

Paramétrage et thème

Pages spécifiques

Pages de blog

Galeries photos

Agenda

Sondages

Accéder au site

Communication

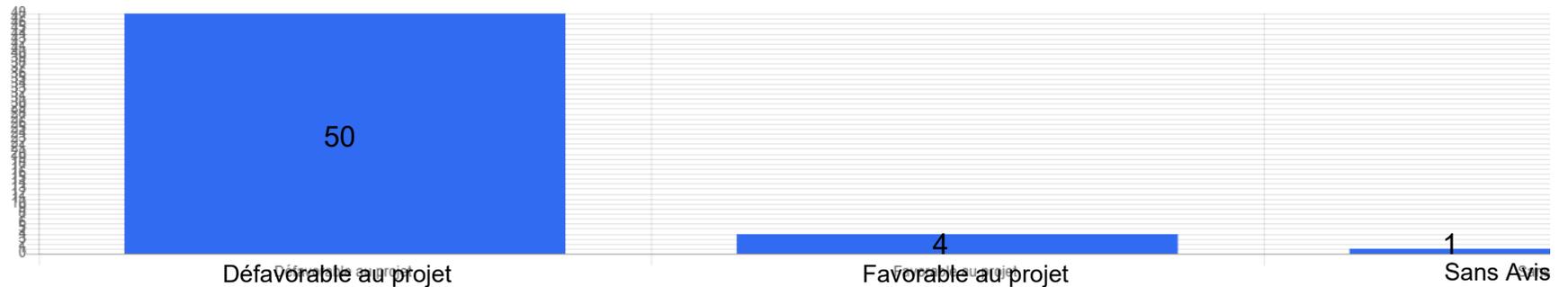
Événements

Statistiques

Fonctionnalités

## Résultats du sondage (Anonyme)

### 1. Votre avis sur le projet



### 2. Remarques éventuelles :

Les membres ont fourni les réponses suivantes :

- La plus belle baie du monde ne mérite pas qu'on lui associe un projet industriel n'apportant rien de positif.
- Porter atteinte à l'équilibre déjà fragilisé du Golfe pour des résultats aléatoires en tout cas pas rentables.
- Absence d'étude d'impact sérieuse sur la faune et la flore . Et la flore . Le projet se situe à proximité de l'île longue, lieu que les plongeurs décrivent comme un des plus riche en bio diversité en raison de la présence de fosses marines profondes ....
- Il a été voulu par de nombreuses instances que cet endroit soit protégé, cette règle est valable pour les citoyens ET les autres. De +, aucune info sur les conséquences des modifications des flux d'eau lors du passage de l'eau dans ces machines --> ensablement, création de remous de surface, poissons dirigés vers les pales...
- Trop de lacunes et d'imprécisions , pour une possible contribution plus que marginale
- on ne peut pas faire tout et n'importe quoi même avec de bonnes raisons, ce projet a déjà dû coûter cher mais ses conséquences seront encore plus chères
- Il n'est pas envisageable de tester 2 hydroliennes pour un futur projet de 30 à 40 unités dans le golfe. L'impact potentiel de ce projet sera dévastateur pour cet écosystème si particulier, et les contraintes de maintenance seraient telles qu'on peut aisément imaginer l'accès au golfe impossible dans le futur. Il faut mobiliser toutes les énergies de bon sens pour interdire ce test de 2 appareils qui n'a pas d'autre but que de prévoir l'installation des 40 autres. De plus les puissances développées sont ridicules au vu des coûts et contraintes, et les expériences menées dans d'autres secteurs, comme Ouessant, montrent clairement les problématiques de fonctionnement associées aux installations immergées en milieu marin.
- Oui pour des essais d'hydroliennes mais pas dans le Golfe a la Teignouse ou chenal...
- Les expérimentations réalisées antérieurement en milieu marin ont montré que l'hydrolienne est une voie sans issue pour la production électrique. De grands groupes industriels, tel que DCN groupe, ont abandonné ces projets non rentables et peu productifs.
- Et quoi de la navigation et loisirs pêche alentour ???Le Golfe protège de quoi finalement ?
- toute structure installée en mer modifie le déplacement des eaux et l'aspect environnementale. L'installation par son volume fera obstacle aux eaux du courant créant une remontée d'eau à son emplacement, modifiera la fluidité du courant, modifiant l'écoulement naturel de l'eau créant des volutes d'eau sur les côtés de l'installation pouvant apporter une érosion du fond, de la côte de la pointe du MOTENO et de la partie Sud de l'île Longue
- manque d'efficacité des hydroliennes - couts et risques importants vs bénéfice potentiel
- Et l'ensablement ou l'ensablement du Golfe? N'oublions pas ce qui se passe dans la Rance même si un barrage ne sera pas construit! B.V.
- Cessons de détruire notre environnement avec des projets non rentables
- cout et entretien faramineux
- Technologie d'un coût très élevée avec l'argent du contribuable qui sert les intérêts de l'entreprise avec un manque de compétence au regard du résultat défaillant à Ouessant
- Cette technologie d'hydrolienne n'est pas prouvée, loin de là. Il faudrait la prouver d'abord dans des endroits plus éloignés du trafic et d'à moindre fréquentation. Par exemple voir le résultat des essais réalisés près de Ouessant.
- Les risques liés à l'implantation des éoliennes dans le Golfe, que ce soit au niveau des poissons, mammifères, crustacés... et de la flore, ou sur les activités humaines : pêche professionnelle et de loisir, ostréiculture, plongée sous-marine, plaisance... par rapport aux bénéfices éventuels et peu performzants - en termes d'apports énergétiques - de ces hydroliennes